



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2025, 2026 et 2027


EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 956, du Code municipal, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027.

Cette séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu se tiendra le 17 décembre 2024 dès 19 h à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à **greffe@sasr.ca** ou **par téléphone au 450 787-3497** au plus tard à 16 h, le mardi 17 décembre 2024. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 27 novembre 2024.



Cynthia Bossé
Directrice générale et greffière-trésorière